

Politique en développement social 2025

unir, solidifier, rayonner



01	Mot du préfet
02	Préambule
03	Rôle de la MRC
04	Comité de pilotage
05	Élaboration de la démarche
06	Portrait du territoire
07	Vision du développement social
08	Objectifs de la politique
09	Principes directeurs
10	Valeurs
11	Principaux constats
12	Axes et orientations
13	Gouvernance
14	Remerciements
15	Références





Mot du préfet de la MRC de Rivière-du-Loup

C'est avec une immense fierté que nous vous présentons aujourd'hui la toute première Politique en développement social de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup. Issue d'une démarche de concertation mobilisant les municipalités, les organismes communautaires ainsi que les citoyennes et citoyens, cette politique marque une étape clé dans notre engagement collectif à bâtir un territoire où chaque personne peut s'épanouir et réaliser son plein potentiel.

Reconnaissant que le développement social est une responsabilité partagée, cette politique précise le rôle que la MRC entend jouer et invite l'ensemble des acteurs du milieu à contribuer à la mise en œuvre des actions qui en découleront. Il s'agit d'une occasion unique de renforcer les liens entre les organismes socioéconomiques, institutionnels et communautaires afin de mieux répondre aux enjeux sociaux actuels et à venir.

Je tiens à souligner le travail rigoureux qui a mené à l'élaboration de cette politique. Fruit de nombreuses réflexions approfondies et d'échanges au sein du comité de pilotage, elle reflète la volonté de se doter d'une vision commune. Grâce à ces efforts, nous disposons maintenant d'outils concrets pour agir ensemble.

Maintenant, il nous appartient de faire de cette vision commune une réalité durable, et ce au profit de toutes les générations.

Michel Lagacé
Préfet de la MRC de Rivière-du-Loup

Préambule

La MRC est impliquée dans le développement social de son territoire depuis près de 20 ans. Dès 2006, elle collabore avec les organismes du milieu à une démarche visant à se doter d'un guide de référence en développement social. Adopté en 2009, ce guide confirme son engagement en tant que partenaire clé dans le développement social de son territoire.

Entre 2018 et 2020, les réflexions se sont poursuivies afin de créer un espace commun dédié au développement social. Cet espace de concertation s'est rapidement révélé essentiel, dans un contexte où la région fait face à des défis sociaux et économiques grandissants. Il faut souligner que, ces dernières années, des enjeux socioéconomique et communautaire majeurs ont eu des impacts importants tant sur nos populations locales qu'à l'échelle provinciale.

Aujourd'hui, la MRC continue de jouer un rôle actif dans le développement social du territoire, en participant activement à plusieurs tables de concertation locale. Dans un environnement où les besoins sociaux se complexifient et où la pression sur les ressources locales s'accroît, la MRC a élaboré plusieurs politiques et plans sectoriels pour répondre aux besoins du milieu. Bien que chaque initiative poursuive ses propres objectifs, **elles convergent toutes vers un même objectif : soutenir un développement social harmonieux et durable sur l'ensemble du territoire.**



Dans ce contexte, la création d'une politique en développement social est apparue comme une étape incontournable puisqu'elle permet d'établir un cadre de référence, de structurer les interventions de la MRC et de définir une vision commune et intégrée du développement social.

Cette politique sert d'outil de référence pour éclairer la prise de décisions. Elle vise à renforcer la cohérence et la complémentarité des interventions menées sur le territoire, à optimiser l'utilisation des ressources disponibles et à répondre efficacement aux besoins de la population. Elle représente également une occasion de structurer et d'orienter les interventions, tant à l'interne qu'à l'externe, de l'organisation tout en réaffirmant l'engagement de la MRC à favoriser le bien-être et la qualité de vie de l'ensemble de la population.

Rôle de la MRC

Par l'adoption de sa première politique en développement social, la MRC affirme son engagement à jouer un rôle structurant en développement social sur son territoire. Elle souhaite clarifier et encadrer sa contribution, tout en veillant à respecter et à assurer la complémentarité des rôles et actions de ses partenaires. Ses objectifs sont d'assurer un leadership dans la concertation et de promouvoir une vision globale et cohérente du développement social sur son territoire.



La MRC s'engage à intervenir selon l'un ou l'autre des rôles suivants, en fonction des besoins identifiés et des compétences des partenaires :

POSITIONNEMENT ET INFLUENCE

RÉSEAUTAGE ET COMMUNICATION

COHÉRENCE ET COMPLÉMENTARITÉ

RÉALISATION DE PROJETS COLLECTIFS

RENFORCEMENT DE COMPÉTENCES



Selon la nature des interventions, la MRC peut adopter plusieurs postures :

LEADER ET MOBILISATEUR

Initier et coordonner des actions en lien avec son champ de compétences.

PARTENAIRE

Collaborer avec d'autres partenaires dans la recherche de solutions aux enjeux partagés.

ACCOMPAGNATEUR ET FACILITATEUR

Soutenir les initiatives des partenaires et **encourager** la concertation.

SOUTIEN, SENSIBILISATION ET VEILLE

Mettre à disposition des ressources, assurer un appui technique et promouvoir les bonnes pratiques afin de soutenir le développement et la mise en œuvre d'initiatives locales.

Comité de pilotage

Les membres du comité de pilotage ont été appelés à jouer un rôle clé afin de contribuer au bon déroulement de la démarche. Le mandat du comité de pilotage consistait à soutenir l'élaboration des travaux, à contribuer aux réflexions ainsi qu'à identifier les enjeux et mécanismes.



Michel Lagacé

Préfet de la MRC de Rivière-du-Loup
et maire de Saint-Cyprien



Vincent More

Maire de Notre-Dame-du-Portage



Mario Bastille

Maire de la Ville de Rivière-du-Loup



Julie Gendron

Organisatrice communautaire – MRC
de Rivière-du-Loup, CISSS du BSL,
direction de la santé publique



Marie-Josée Huot

Directrice générale du Centre local de
développement de la région de
Rivière-du-Loup



Mat Gorman

Co-coordonnateur de la Corporation
de développement communautaire
des Grande Marées



Patricia Trudel

Directrice générale de la MRC de
Rivière-du-Loup



Anaïs Giroux-Bertrand

Directrice du développement social
de la MRC de Rivière-du-Loup



Valérie Bélanger

Agente de développement social
à la MRC de Rivière-du-Loup

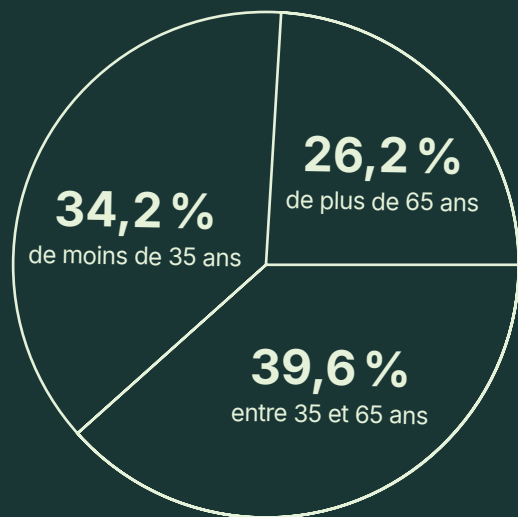
Élaboration de la démarche

L'élaboration de cette politique a débuté en mai 2022 et s'est terminée en mars 2025. Elle a été menée par le service en développement social de la MRC de Rivière-du-Loup, appuyée par le comité de pilotage. Tout au long de la démarche, le comité s'est réuni à 11 reprises. Les réflexions menées lors de ces rencontres ont été enrichies grâce aux diverses consultations auprès des citoyens et citoyennes et des partenaires du milieu, ce qui a permis de mieux cerner et identifier les enjeux présents sur le territoire.



Portrait →

La MRC de Rivière-du-Loup occupe une position stratégique au coeur du Bas-Saint-Laurent. Située à la croisée d'axes routiers importants, elle constitue un point de passage entre le Nouveau-Brunswick, la Gaspésie ainsi que la région de Charlevoix grâce au service maritime reliant Rivière-du-Loup à Saint-Siméon.



POPULATION ET DÉMOGRAPHIE

36 395 personnes sont réparties dans **13 municipalités**, la ville centre étant Rivière-du-Loup. L'âge médian est de **46,4 ans** (49 ans pour le Québec).

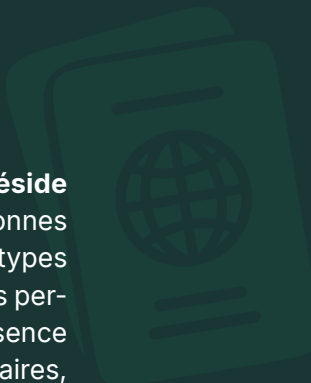
Les projections indiquent qu'en 2029, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus représentera **30 % de la population de la MRC**.



Portrait →

IMMIGRATION

23 % de la population immigrante du Bas-Saint-Laurent réside dans la MRC de Rivière-du-Loup, avec une présence de personnes immigrantes provenant de 49 pays différents et sous différents types de statuts (résidents temporaires, demandeurs d'asile, résidents permanents, situations irrégulières). On dénombre une grande présence d'élèves, soit plus de 800 fréquentant les établissements scolaires, du préscolaire jusqu'aux études postsecondaires.



Les grands secteurs d'emploi dans la MRC :

17,7 %

Soins et assistance sociale

15,6 %

Fabrication

12,7 %

Commerce de détail

8,0 %

Services d'enseignement

...

SITUATION ÉCONOMIQUE ET MARCHÉ DU TRAVAIL

— Le revenu médian d'emploi des particuliers avant impôt en 2024 était de 57 200\$: **62 600\$** chez les hommes, **51 600\$** chez les femmes.

— **11,7 % de la population vit avec un faible revenu.** Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent **23,9 % de ce groupe** (19,8 % pour le Québec).



Présence de 12 frigos libre-service dans la MRC.

ALIMENTATION

4 des 13 municipalités ne disposent pas de commerces alimentaires. En 2023-2024 les services du comptoir de récupération alimentaire du CIP ont connu **une hausse de 24 %**.

En 2023-2024 il y a eu 276 dépannages alimentaires d'urgence soutenant 597 personnes en difficulté.

Portrait →

ÉDUCATION

En 2023-2024 le taux de diplomation, après 7 ans au secondaire était de **82,5 %**. Le taux de sortie sans diplôme ni qualification parmi les sortants en formation générale au secondaire était de **9,7 %**.

HABITATION

- Le taux d'inoccupation était de **0,2 %** en 2024. Celui-ci a connu une légère hausse en 2025 pour atteindre **0,8 %**.
- **6,19 %** des ménages locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu aux frais de logement. 6,11 % des logements occupés par des locataires nécessitent des réparations majeures.

TRANSPORT ET MOBILITÉ

71,6 % de la population travaille à l'intérieur du territoire de la MRC. 11 municipalités locales sont desservies par le transport adapté et collectif.

En 2024, *Transport Vas-y* a enregistré 71100 déplacements sur le territoire de la MRC.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- Nous comptons sur le territoire **175 établissements de services publics ou privés et plus de 20 organismes communautaires** avec une diversité de missions.
- Nous comptons environ 875 places en CPE et en milieux familiaux, dont 172 nouvelles places en construction en 2024-2025.

L'itinérance et la détresse liées aux enjeux de logement sont en hausse et les projections indiquent que 170 places en résidences privées seront manquantes d'ici 2030.

Arrimage

avec les autres plans et
politiques soutenus par la MRC

**ALLIANCE POUR
LA SOLIDARITÉ**

PLAN EN IMMIGRATION

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE
LA ZONE AGRICOLE (PDZA)**

COSMOSS

**POLITIQUE FAMILLE ET
ÂÎNÉS (PFA-MADA)**

**POLITIQUE PROJETS STRUCTURANTS
ET PRIORITÉS ANNUELLES FRR**

POLITIQUE CULTURELLE

**SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET
DE DÉVELOPPEMENT (SAD)**

PLAN CLIMAT



La vision de la politique en développement social

En cohérence avec l'énoncé de vision stratégique de la MRC 2011-2031, la MRC de Rivière-du-Loup aspire à être un territoire inclusif, solidaire et résilient, où chaque citoyenne et citoyen peut s'épanouir et participer activement à la vie collective. Avec une approche axée sur l'ouverture, la collaboration et l'innovation, la MRC s'engage à réduire les inégalités, à renforcer le tissu communautaire et à améliorer, de manière durable, la qualité de vie sur l'ensemble de son territoire.



Quelle est la définition du **développement social** ?

Le développement social est un processus collectif qui met en place des conditions permettant, d'une part, à chaque citoyenne et citoyen de développer son plein potentiel, de combler adéquatement ses besoins de base et de participer activement à la vie collective et, d'autre part, aux communautés de cheminer vers une plus grande vitalité, de contribuer à la réduction des inégalités sociales et d'améliorer, de manière durable, la qualité de vie et le bien-être de ses citoyennes et citoyens.



Objectifs

Cette politique en développement social adopte une approche globale et transversale, visant à inspirer et guider l'ensemble des autres politiques qui peuvent émerger au sein de la MRC.



Mobiliser, concerter et développer des actions autour d'une vision rassembleuse, globale, durable et intégrée du développement social.



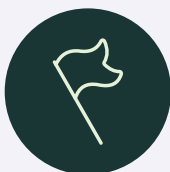
Favoriser la complémentarité, la cohérence et l'efficacité des interventions, politiques, plans, actions et concertations tant à l'interne de la MRC que dans le milieu.



Orienter les interventions en développement social afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population.



Se doter d'un mécanisme continu pour identifier les enjeux prioritaires, les convergences possibles et les vides de service, tout en assurant une mise en oeuvre des actions.



Mieux baliser les interventions de la MRC en développement social.

Principes directeurs

Les principes directeurs établissent les bases et les intentions de cette politique. Ils guident les interventions en développement social en assurant une approche cohérente et adaptée aux réalités du territoire.

- **Aligner les actions** sur les besoins réels et évolutifs de la population;
- **Agir dans une perspective de développement durable** pour répondre aux besoins présents sans compromettre les ressources et opportunités des générations futures;
- **Reconnaître l'expertise** des municipalités et des organisations présentes sur le territoire;
- **Travailler de manière transversale et globale** plutôt que sectorielle;
- **Faire preuve de proactivité** face aux problématiques sociales émergentes;
- **Favoriser le développement d'une communauté inclusive et solidaire**, où chaque personne peut s'épanouir pleinement et contribuer à la société;
- **Viser la pérennité** des actions et de leurs impacts.



Principaux constats →



HABITATION

L'accès à l'habitation constitue un enjeu au coeur de notre territoire.

Le taux d'inoccupation des logements est très bas, notamment pour les logements sociaux, abordables et étudiants. La hausse importante du prix des logements impacte fortement les ménages qui peinent à se loger adéquatement. L'itinérance, qu'elle soit cachée ou pas, fait partie des défis auxquels sont confrontés bien des individus. Encore bien méconnue sur notre territoire, cette réalité fait toutefois l'objet d'une sensibilisation grandissante.

ALIMENTATION

Les enjeux de sécurité alimentaire dans la MRC se concentrent sur une offre alimentaire limitée et peu diversifiée dans plusieurs municipalités, obligeant bien des ménages à dépendre des transports pour accéder aux denrées de base. Par ailleurs, l'augmentation des prix des aliments exerce une pression financière importante sur les ménages, plus particulièrement ceux à faible revenu, réduisant leur accès à une alimentation saine et adéquate.

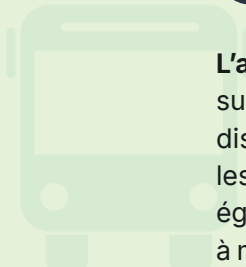
APPAUVRISSMENT

L'appauvrissement, alimenté par l'inflation des coûts (épicerie, logement, taux d'intérêt), **crée une précarité financière croissante**, ce qui limite l'accès aux biens de base et aux loisirs. Cela accroît le risque d'isolement, particulièrement chez les plus vulnérables. Cet isolement, à son tour, entraîne des répercussions négatives sur la santé mentale et fragilise la cohésion sociale. L'augmentation des taxes foncières constitue également un fardeau fiscal pour la population vieillissante souhaitant demeurer dans leur domicile.

Principaux constats →



TRANSPORT ET MOBILITÉ



L'accessibilité des services de transport adapté et collectif est limitée surtout en ce qui concerne les horaires et la connaissance des services disponibles. La grande superficie du territoire rend également difficile les déplacements vers les services essentiels. Des obstacles persistent également pour les transports actifs, particulièrement pour les personnes à mobilité réduite, et la sécurité demeure une priorité, notamment pour les traversées piétonnes et les infrastructures pour cyclistes.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX



L'accès aux soins demeure un défi pour les résidents des zones rurales en raison de la centralisation des services de santé. La difficulté d'accès aux professionnels de la santé, notamment les médecins de famille, les psychologues et certains autres spécialistes, et la méconnaissance des services communautaires aggravent ces difficultés. Ces enjeux renforcent les inégalités, notamment pour les aînés souhaitant demeurer à domicile.

IMMIGRATION



L'intégration des nouveaux arrivants est rendue difficile par des préjugés persistants ainsi que des barrières linguistiques et culturelles qui peuvent restreindre la participation à la vie locale et affecter le bien-être. L'instabilité des orientations gouvernementales, notamment en matière de cours de francisation et de travailleurs temporaires, génère de l'insécurité. Enfin, la pression sur les services publics et les ressources complique l'accueil, augmente les risques de vulnérabilité et la dépendance aux employeurs.

Principaux constats →



PARTICIPATION CITOYENNE

La démobilisation du bénévolat est en grande partie associée à un manque de reconnaissance et un désintérêt général. L'accès limité à l'information sur les opportunités d'implication, surtout en milieu rural, ainsi que la diminution du sentiment d'appartenance au milieu affectent la cohésion sociale. De plus, l'équilibre entre travail, vie familiale et temps disponible freine la participation, tout comme les préjugés sociaux. Enfin, les modes d'implication changent vers des engagements à plus court terme.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

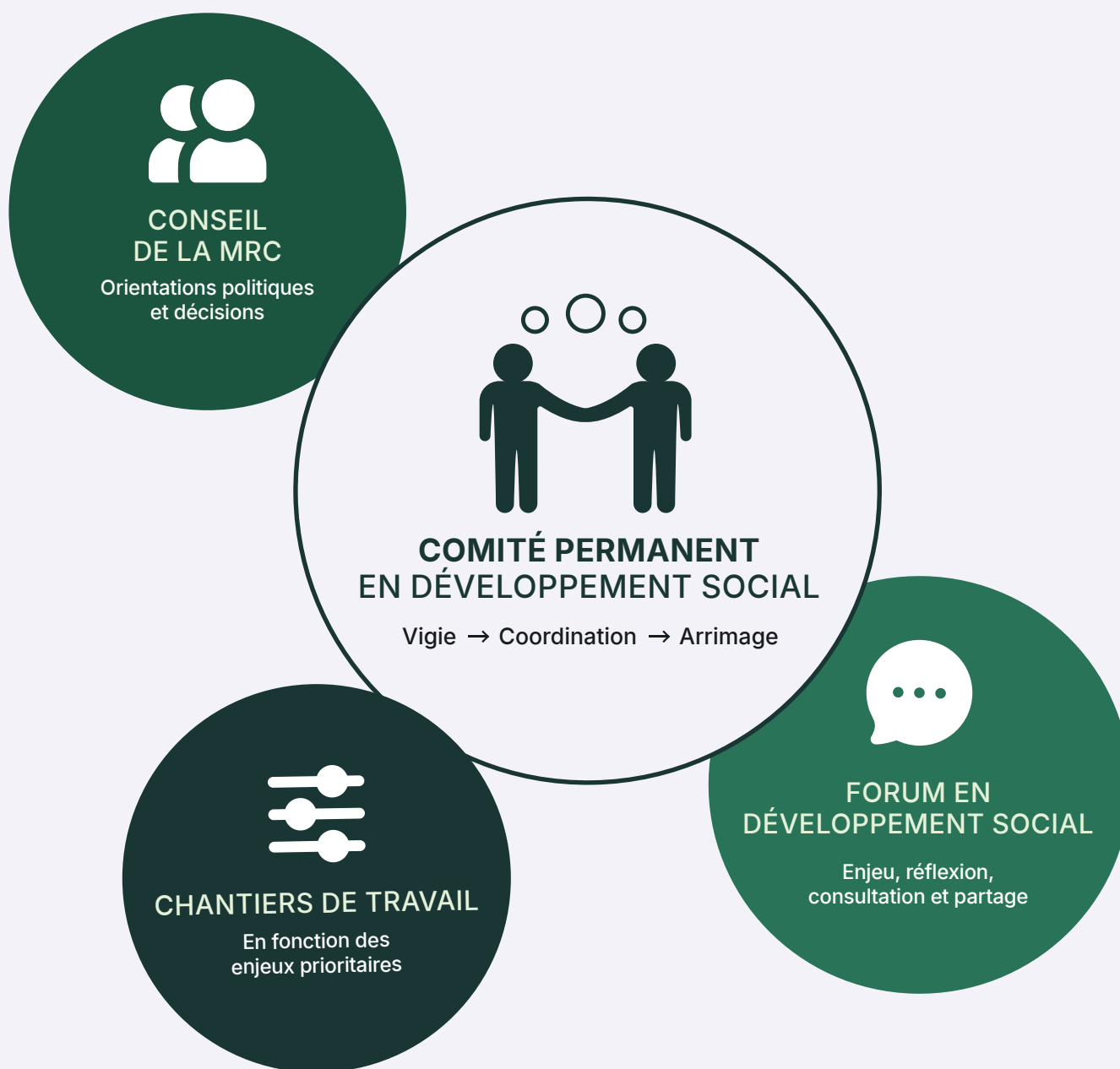
Les principales préoccupations en matière de développement durable et d'environnement dans la région concernent la préservation des milieux naturels, les îlots de chaleur, ainsi que les risques climatiques comme les inondations et l'érosion dans les zones côtières.

SERVICES DE PROXIMITÉ

La centralisation des services dans les centres urbains affecte la vitalité des milieux ruraux. Le manque d'accès aux services de proximité est un phénomène qui touche l'ensemble de la communauté, mais affecte particulièrement les jeunes et les aînés qui cherchent à se rapprocher des institutions scolaires et des services de santé.

Gouvernance

Afin de rencontrer un des objectifs de la présente politique en développement social et de favoriser l'efficacité des concertations, une réflexion touchant la gouvernance et la mise en oeuvre de la politique a eu lieu. Le modèle proposé vise à assurer les arrimages entre les concertations existantes et à favoriser la circulation de l'information.





Axes et orientations :



CONCERTATION ET COLLABORATION

Renforcer la concertation et la collaboration intersectorielle dans le but d'améliorer la complémentarité des actions au niveau local en développement social.



HABITATION

Soutenir le développement d'une offre de logement diversifiée et abordable qui répond aux besoins des populations, tout en renforçant les compétences des municipalités et partenaires du milieu pour améliorer l'accès à des logements.



TRANSPORT

Favoriser la connaissance, l'accessibilité et l'utilisation des alternatives de transport (collectif, adapté, covoiturage, actif).



SOUTIEN À LA COLLECTIVITÉ

Favoriser un milieu de vie propice au bien-être et à l'épanouissement de l'ensemble de la population ainsi que la réponse aux besoins de base.

Remerciements

La MRC de Rivière-du-Loup tient à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de cette politique en développement social. Un merci tout particulier au comité de pilotage pour sa grande implication tout au long du processus, ainsi qu'aux ressources de la MRC qui ont enrichi la réflexion. Nos remerciements s'adressent également à l'ensemble des partenaires et à toutes les personnes citoyennes ayant participé, de près ou de loin, aux différentes consultations. Votre contribution a été essentielle à l'aboutissement de ce projet. **C'est grâce à votre engagement et à vos idées que cette politique a pris forme et pourra guider nos actions pour un développement social à l'image de notre MRC.**



Références

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (2024).

Agir maintenant : Pour contrer la pénurie d'hébergement pour les personnes âgées dans la MRC de Rivière-du-Loup.
Document interne non publié.

Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup (2024).

Nombre de places en CPE. Document interne non publié.

Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup (2023).

Profil statistique MRC de Rivière-du-Loup.

Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (2020).

Projet Mobilités et territoires. Portrait MRC de Rivière-du-Loup.

https://www.crebsl.com/documents/pdf/transport/3-7-1_crebsl-mampt-fiche_portrait_riviere-du-loup.pdf

Statistique Canada (2021).

Recensement 2021.

[https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=Riviere%20du%20Loup&DGUIDlist=2021A00032412&GENDERlist=1&STATISTIClist=1&HEADERlist=0)

[Lang=F&SearchText=Riviere %2Ddu %2DLoup&DGUIDlist=2021A00032412&GENDERlist=1&STATISTIClist=1&HEADERlist=0](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=Riviere%20du%20Loup&DGUIDlist=2021A00032412&GENDERlist=1&STATISTIClist=1&HEADERlist=0)

Institut de la statistique du Québec (n.d.).

Estimations de la population des MRC.

<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/estimations-de-la-population-des-mrc>

Institut de la statistique du Québec (n.d.).

Indice de vitalité économique des territoires.

<https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires>

Institut de la statistique du Québec (2024).

Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2071.

<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/perspectivesdemographiques-quebec-et-regions-2021-2071-edition-2024.pdf>

Institut de la statistique du Québec (n.d.).

Revenu d'emploi médian des 25-64 ans selon le sexe, MRC et ensemble du Québec.

https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/revenu-emploi-median-des-25-64-ans-selon-le-sexe-mrc-ensemble-du-quebec#tri_sexe=1

Institut de la statistique du Québec (n.d.).

Revenu disponible par habitant, MRC et ensemble du Québec.

<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/revenu-disponible-parhabitant-mrc-et-ensemble-du-quebec>

MRC de Rivière-du-Loup (2012).

Énoncé de vision stratégique de la MRC de Rivière-du-Loup 2011-2031.

<https://mrcriviereduloup.ca/vision/>

SCHL (2024). Enquête sur les logements locatifs. CMHC-SCHL.

<https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/marches-delhabitation/rapports-sur-le-marche-locatif>

Turgeon-Pelchat, C., Dodeler, C., Savard, A., Turcotte, S., & Aubé-Maurice, J. (2023). Santé et adaptation aux changements climatiques au Bas-Saint-Laurent. Volet Évaluation de la vulnérabilité populationnelle régionale aux changements climatiques (VRAC). Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent, Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent.